



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 26 JUIN 2024 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 32
absents représentés : 19
absents excusés : 7

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Francis BETBEDER, Emmanuelle BRESSOUD, Alain CAUNÈGRE, Magali CAZALIS, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Christophe VIGNAUD.

Absents représentés :

Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Pierre LAFFITTE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à M. Philippe SARDELUC, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU a donné pouvoir à M. Christophe VIGNAUD, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à M. Alain CAUNÈGRE, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Gilles DOR a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Olivier GOYENECHÉ a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Alexandre LAPÈGUE a donné pouvoir à Mme Magali CAZALIS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Aline MARCHAND a donné pouvoir à M. Patrick BENOIST, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Serge VIAROUGE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN.

Absents excusés : Madame Véronique BREVET, Messieurs Henri ARBEILLE, Hervé BOUYRIE, Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE, Jérôme PETITJEAN, Mickaël WALLYN.

Secrétaire de séance : Madame Élisabeth MARTINE.

OBJET : NUMERIQUE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION, LE FINANCEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR 2023 DU DÉLÉGATAIRE, LA SOCIÉTÉ « DIGITAL MAX »

Rapporteur : Monsieur le Président



1. Rappel du contexte

Suite à la création par la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud d'un réseau de fibre optique FTTB (Fibre professionnelle pour les entreprises) en DSP auprès de SFR collectivité en 2008 (MACS THD), et la création d'un service informatique mutualisé en 2010, ainsi que l'investissement tout particulier pour le numérique dans les écoles du territoire, la SPL Digital Max a été créée en avril 2014 afin de fournir des services numériques très haut débit à ses actionnaires (la Communauté de communes et ses 23 communes membres).

2. Présentation du rapport d'activités du délégataire

Conformément à l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire examine chaque année le rapport annuel établi par le délégataire de service public, lequel doit produire avant le 1^{er} juin de chaque année un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la séance suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Conformément à l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la commission consultative des services publics locaux examine chaque année de son côté ce même document sur le rapport de son Président, ce qui a été fait le 11 juin 2024.

3. Statuts de DIGITAL MAX

3.1. Forme de DIGITAL MAX

Digital Max est une SPL (société publique locale) dont l'actionnariat est réparti entre la Communauté de communes MACS et les 23 communes membres.

3.2. Objet de DIGITAL MAX

Digital Max a pour objet « de fournir, d'établir et d'exploiter des réseaux et infrastructures en matière de communications électroniques, exclusivement pour le compte et sur le territoire de tout ou partie de ses actionnaires, en vue de les mettre à disposition d'opérateurs de réseaux ouverts au public et d'utilisateurs de réseaux indépendants. Elle a dans ce cadre pour objet d'exercer toute activité en rapport avec les besoins en matière de services de communications électroniques à satisfaire sur ce territoire pour les propres besoins de ses membres, notamment ceux nécessaires à la fourniture de services informatiques mutualisés de toute nature, ainsi que ceux induits par les activités saisonnières et événementiels du secteur touristique. Elle a également la faculté d'exercer toute activité connexe à cet objet principal ».

3.3. Instances

La SPL DIGITAL MAX doit organiser chaque année plusieurs instances de gouvernance pour traiter différents sujets et notamment la validation des comptes :

- Assemblée Spéciale : elle comprend un délégué de chaque collectivité territoriale ou groupement d'actionnaire y participant. Elle vote son règlement, élit son président et désigne également en son sein le ou les représentant(s) commun(s) qui siège(nt) au Conseil d'administration. Elle consiste à désigner les 7 personnes qui représenteront les 23 communes au sein du conseil d'administration
- Comité technique de contrôle : il est composé de 23 représentants des collectivités pour exercer un contrôle analogue sur leurs propres services, y compris dans le cadre d'un contrôle conjoint, pour que les conventions qu'elles seront amenées à conclure avec les sociétés soient considérées comme des prestations intégrées.
- Conseil d'administration : il est composé de 15 représentants : 8 issus de l'actionnaire majoritaire et 7 résultants de l'assemblée spéciale et il consiste à préparer l'assemblée générale.



- Assemblée générale : elle représente l'intégralité des actionnaires. Ses décisions s'imposent à tous, même pour les absents, les dissidents ou les incapables. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, sous réserve que ces actions soient libérées des versements exigibles.

3.4. Capital social

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL
CC MACS	1170	117 000 €
ANGRESSE	30	3 000 €
AZUR	30	3 000 €
BÈNESSE- MAREMNE	30	3 000 €
CAPBRETON	65	6 500 €
JOSSE	30	3 000 €
LABENNE	65	6 500 €
MAGESCQ	30	3 000 €
MESSANGES	30	3 000 €
MOLIETS-ET- MAA	30	3 000 €
ORX	30	3 000 €
ST-GEOURS-DE- MAREMNE	30	3 000 €
ST-JEAN-DE- MARSACQ	30	3 000 €
ST-MARTIN-DE- HINX	30	3 000 €
ST-VINCENT-DE- TYROSSE	65	6 500 €
STE-MARIE-DE- GOSSE	30	3 000 €
SAUBION	30	3 000 €
SAUBRIGUES	30	3 000 €
SAUBUSSE	30	3 000 €
SEIGNOSSE	30	3 000 €
SOORTS- HOSSEGOR	30	3 000 €
SOUSTONS	65	6 500 €
TOSSE	30	3 000 €
VIEUX BOUCAU	30	3 000 €
TOTAL :	2 000 €	200 000 €

3.5. Convention de délégation de service public

En 2014, une convention de délégation de service public a été signée entre MACS – qui exerce la compétence en matière d'exploitation, et d'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques selon l'article L. 1425-1 du CGCT – et Digital Max pour l'établissement d'un réseau de communication reliant l'ensemble des bâtiments de MACS et de ses communes membres et son exploitation en fournissant un service permettant de constituer un réseau indépendant.

Cette convention d'une durée de 20 ans s'appuie sur l'acquisition d'un droit irrévocable d'usage (IRU) d'une paire de fibre optique sur l'intégralité du réseau exploité par la société MACS THD, et le prolongement de ce réseau par la création de nouveaux liens de raccordement sur les bâtiments de la CC MACS et de ses communes membres.

3.6. Évolutions de la gouvernance

Dissociation des fonctions de président et de Directeur général :

Les fonctions de Président et de directeur général étaient confiées à M. Gyril Gayssot.

Lors du conseil d'administration du 30/11/2023, elles ont été dissociées en application de l'article 22.2 des statuts de Digital Max.

Démission de M. Cyril Gayssot du poste de Directeur Général :

Lors du conseil d'administration du 30/11/2023, M. Gayssot a présenté sa démission de son mandat de Directeur Général. Il conserve son poste de Président de Digital Max.

Nomination de M. Guy Tilmont au poste de Directeur général :

Le 30/11/2023, le conseil d'administration a validé la proposition de nommer M. Guy Tilmont Directeur général de Digital Max, avec prise d'effet au 01/01/2024.



4. Infrastructures

Les infrastructures nécessaires au fonctionnement de DIGITAL MAX se composent ainsi :

- un réseau de transport de données qui irrigue le territoire,
- une infrastructure de serveurs (Calcul) et de stockage,
- une liaison avec les réseaux étendus (Internet).

4.1. Réseau

L'activité de DIGITAL MAX est basée sur une infrastructure réseau. Elle se compose d'une paire de fibre noire déployée sur 698 km de linéaire au sein du territoire de la Communauté de communes MACS. Cette fibre noire a été fournie par le délégataire du Réseau d'initiative publique créée en 2008 (MACS THD), sous forme d'IRU.

Ce réseau relie l'ensemble des mairies et le siège de la Communauté de communes.

Ce réseau raccorde aujourd'hui 254 sites.

4.2. Serveurs et stockage

DIGITAL MAX s'est équipé depuis 2014 d'une infrastructure de serveurs de virtualisation et d'équipements dédiés au stockage.

En 2023, l'infrastructure de DIGITAL MAX se compose de :

- 5 serveurs physiques de virtualisation ;
- 7 équipements de stockage.

Cette infrastructure est installée dans un PRA (plan de reprise d'activité) réparti sur 4 sites :

- salle serveur DOMOLANDES,
- POP MACS THD de Saint-Vincent de Tyrosse,
- salle serveur siège de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud,
- siège Digital MAX à CAPBRETON.

Cette répartition permet de reprendre l'activité en cas d'incident majeur sur un des sites avec 2 sites de production (DOMOLANDES et POP Saint-Vincent de Tyrosse) dont les sauvegardes sont croisées (données en production sauvegardées sur l'autre site) avec un plus 2 autres sites de sauvegardes (siège MACS et siège DIGITAL MAX).

4.3. Liaisons internet

Le réseau Digital MAX est relié à internet par une liaison principale de 2 Gbps. Cette liaison aboutie à la salle serveur de DOMOLANDES.

Fin 2023 DIGITAL Max a investi pour fiabiliser le service internet et a ouvert 2 liaisons internet de 2Gbps chacune, l'une, active, aboutissant à Saint-Geours-de-Marenne, et l'autre, toujours en cours de construction, à Capbreton.

Les adresses IP Publiques de DIGITAL MAX seront réacheminées sur ces 2 liaisons avec un système automatique de re-convergence (si une des 2 liaisons est en défaut, l'autre prendra le relai) une fois la liaison de Capbreton déployée.

5. Services

Digital Max propose à ses actionnaires et à aux établissement publics qui leurs sont rattachés les services suivant :

- Accès à internet ;
- Transport de données intersites ;
- Téléphonie fixe ;
- Hébergement de serveurs ;
- Gestion de noms de domaines ;



- Hébergement de sites internet ;
- Messagerie ;
- Wifi public ;
- Vidéo protection ;
- Développements.

6. Finances

6.1 Faits significatifs

L'exercice 2023 a été marqué par les opérations suivantes :

- Poursuite du développement de la vidéo protection,
- mise en place d'une infrastructure IoT en interne.

6.2 Actifs

Le montant des investissements s'est élevé à 41 396 € au cours de l'exercice, portant l'actif immobilisé à 1 153 000€ après comptabilisation des dotations aux amortissements, contre 1 324 000€ fin 2022. Les investissements ont porté principalement sur le matériel informatique.

Les stocks s'élèvent à 26 737€ et correspondent à du matériel acheté dans le but d'être revendu début 2024.

Les créances clients s'élèvent à 21 000 € et correspondent aux prestations facturées en fin d'exercice 2023. Les autres créances sont évaluées à 3 388 € contre 29 350 € fin 2022, et sont essentiellement constituées du solde de TVA déductible.

6.3 Dettes à court terme

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 87 278 € fin 2023 en augmentation de 18 000€ par rapport à l'exercice précédent.

- les dettes fournisseurs atteignent 10 126 € contre 23 391 € fin 2022,
- la dette MACS a été entièrement remboursée durant l'exercice précédent conformément à l'échéancier prévu,
- autres fournisseurs : 10 126 € dont 3 622 € de factures non parvenues fin 2023.

Les autres dettes s'élèvent à 6 700 € et correspondent au versement d'acomptes par les clients.

6.4 Dettes à long terme

Le solde de l'emprunt contracté courant 2018 auprès de la caisse des dépôts et consignation s'élève à 427 500 € à la clôture l'exercice, après remboursement de l'annuité 2023 à hauteur de 30 000 €.

Concernant l'emprunt contracté courant 2020 auprès du Crédit coopératif avec pour garantie le nantissement de 50 000€ de parts sociales, le solde à la clôture s'élève à 74 379.84 € après le remboursement des mensualités pour 40 056.84 €.

Conformément aux décisions prises en conseil d'administration en date du 22 mars 2019, la Communauté de communes MACS a consenti un apport en compte courant à hauteur de 120 000 € avec pour objectif de financer le déploiement de la téléphonie sur voix IP. Cet apport a été réalisé en date du 14 août 2019. Un remboursement de 20 000 € a été fait au mois de juin 2023 ce qui éteint la dette fin 2023.

6.5 Trésorerie

Le résultat excédentaire de 98 000 €, après retraitement des charges et produits non décaissables, permet de dégager une capacité d'autofinancement de 135 000 € fin 2023. Pour rappel, elle s'élevait à 107 000 € fin 2022.

Après remboursement des emprunts, soit 70 000 € courant 2023, la capacité d'autofinancement demeure excédentaire à hauteur de 65 000 €. Compte tenu du paiement des dettes financières et fournisseurs sur la période, la trésorerie est réduite de 7 000 € par rapport à 2022 et s'élève à 153 000 € fin 2023.

6.6 Résultats économiques



Le chiffre d'affaires généré au cours de l'exercice 2023 s'élève à 885 336.60 € HT, en augmentation de 30 833 € soit 3,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 948 781 € contre 903 239 € en 2022, en augmentation de 5% (+ 45 542 €). Plus précisément, elles se détaillent comme suit :

- o au titre des achats de matières premières : 82 696 € HT contre 91 664 € en 2022
- o au titre des autres achats et charges externes : 363 343 € HT contre 363 636 € en 2022
- o 299 000€ de frais liés à l'exploitation des infrastructures contre 298 000€ en 2022 ;
 - 73 k€ de sous-traitance Orange (73 k€ en 2022)
 - 49 k€ de sous-traitance DSP Telecom, Omegat et JLR (65 k€ en 2022)
 - 89 k€ de transport et hébergement (73 k€ en 2022)
 - 88 k€ de maintenance Wifi et IRU (87 k€ en 2022)
- o 62 000 € de frais généraux contre 66 000 € fin 2022 ;
 - 7 k€ de fluides et fournitures (11 k€ en 2022)
 - 14 k€ de locations diverses (14 k€ en 2022)
 - 4 k€ d'entretien et réparation (2k€ en 2022)
 - 13 k€ d'assurances (12 k€ en 2022)
 - 7 k€ d'honoraires (6 k€ en 2022)
 - 17 k€ d'autres frais (21 k€ en 2022 ;
- o au titre des impôts et taxes : 5 613 HT € contre 1 160 € HT en 2022,
- o au titre des salaires, traitement et charges sociales : 275 025 € contre 232 505 € fin 2022, en raison notamment du versement de primes sur objectifs à hauteur de 19 047 € bruts.
Le contrat d'intéressement mis en place à compter de l'exercice 2020 engendre la comptabilisation d'une charge à hauteur de 22 260 € à verser à l'ensemble des salariés avant le 31 mai 2024 (21 273€ en 2022 comptabilisée en provision)
- o Les dotations aux amortissements : 212 417 €, compte tenu de l'exploitation des infrastructures tout au long de l'exercice, et compensées par la reprise des subventions d'investissement à hauteur de 175 000 €.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, le résultat comptable de l'exercice 2023 s'élève à 97 533 € contre 72 969 € fin 2022 et 96 475 € fin 2021.

6.7 Excédent brut d'exploitation

L'EBE indique la bonne santé opérationnelle de l'entreprise. Un EBE positif signifie que l'entreprise est rentable : elle vend ses produits ou services plus cher qu'ils ne lui coûtent à fabriquer, tandis qu'un Excédent Brut d'Exploitation négatif indique une mauvaise gestion de l'entreprise ou des difficultés opérationnelles.

Son évolution depuis les 5 dernières années est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant de l'EBE	57 821 €	98 103 €	100 976 €	142 324 €	145 503 €	333 288 €

7. Analyse financière

Les capitaux propres s'élèvent à 777 282 € à la clôture de l'exercice, et se décomposent ainsi :

- situation nette : - 192 550 €



- subventions d'investissement : 969 832 € (quote-part des subventions 31.12.2023)
- les capitaux permanents, qui représentent la somme des capitaux propres et des dettes à long terme matérialisées par les emprunts, s'élèvent à 1 283 k€ à la clôture de l'exercice et couvrent intégralement les investissements, qui atteignent 1 153 k€ à la même date. Cet écart permet de dégager un fonds de roulement excédentaire à hauteur de 130 k€ et permet de libérer des ressources pour financer l'exploitation.
- dans le même temps, les dettes à court terme s'élèvent à 97 k€ alors que l'actif circulant s'élève à 82 k€. Cet écart crée un excédent en fonds de roulement de 15 k€ et permet d'augmenter la trésorerie disponible à due concurrence.
- la trésorerie s'élève donc à 153 k€ à la fin de l'exercice, en baisse de 7 k€ par rapport à 2022, en raison de la forte réduction des dettes fournisseurs.
- la situation financière de la société s'est ainsi renforcée.

AFFECTATION DU RESULTAT :

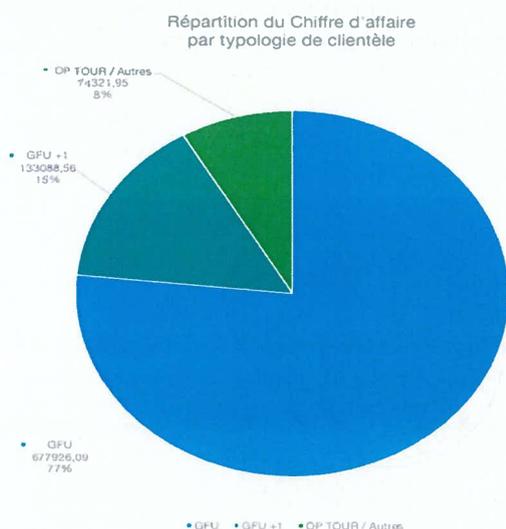
Il est proposé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 72 969 € au report à nouveau. Pareille affectation aura pour conséquence de disposer d'un compte de capitaux propres et se présentera désormais comme suit :

Capital social	200 000 €
Réserve légale	0 €
Report à nouveau	- 392 550 €
Subventions d'investissements	969 832 €
TOTAL	777 282 €

8. Répartition du chiffre d'affaire par typologie de client

La clientèle de digital Max se décompose en 3 groupes :

- Les membres du GFU (les 24 actionnaires) : un chiffre d'affaire de 677 926.09 € HT ;
- Les membres du GFU + 1 (les établissements publics contrôlés par les actionnaires : CCAS, EHPAD, syndicats, SPL, etc.) : 133 088.56 € HT ;
- Les opérateurs touristiques et autres : 74 321.95 € HT.



9. Etudes et développements

Toutes les équipes de Digital Max seront mobilisées sur l'année 2024 pour procéder à un inventaire général des services souscrits par ses clients, afin d'appliquer le nouveau catalogue de service une fois celui-ci adopté en conseil communautaire.

Parallèlement à cela, les principaux axes de développement de Digital Max sur l'année 2024 restent :



- La vidéo protection
- La Smart city : développement de la Ville intelligente et connectée.
- Le développement de nouveaux services, en coordination avec les partenaires de Digital Max que sont la DSI mutualisée de MACS, les services de l'ALPI et le SYDEC afin de ne pas générer de concurrence interne entre partenaire, et de ne pas complexifier l'écosystème numérique du territoire.

Toujours dans cet esprit, afin de renforcer la collaboration entre Digital Max et les services de l'actionnaire principal CC MACS, un changement de présidence sera étudié sur l'année 2024 afin de proposer la présidence à un élu MACS.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code de la commande publique, notamment son article L. 1121-3 ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-3, L. 1413-1 et R. 1411-7 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU les statuts de la société publique locale « DIGITAL MAX » ;

VU le rapport annuel d'activités 2023 présenté en commission consultative des services publics locaux le 11 juin 2024, par le délégataire de service public, la SPL « DIGITAL MAX » ;

décide, après en avoir délibéré, et par 49 voix pour et 2 abstentions de Monsieur Mathieu Diriberry et Madame Séverine Ducamp, d'examiner le rapport et prend acte de sa communication par le délégataire de service public.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 26 juin 2024



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié en ligne le 28/06/2024

ID : 040-244000865-20240626-20240626D10B-DE



Rapport d'activité 2023





1.	Introduction du rapport annuel	3
1.1.	Historique de DIGITAL MAX	3
1.2.	Statuts de DIGITAL MAX.....	3
1.2.1.	Forme de DIGITAL MAX.....	3
1.2.2.	Objet de DIGITAL MAX	3
1.2.3.	Instances	4
1.2.4.	Composition du capital social	4
1.3.	Convention de délégation de services public.....	5
2.	Compte rendu technique.....	6
2.1.	Infrastructures	6
2.1.1.	Réseau de transport.....	6
2.1.2.	Serveurs et stockage	6
2.1.3.	Liaison internet	7
2.2.	Services	7
2.2.1.	Internet	7
2.2.2.	Transport intersites.....	8
2.2.3.	Téléphonie	8
2.2.4.	Hébergement Serveur.....	9
2.2.5.	Gestion nom de domaines	10
2.2.6.	Hébergement sites internet	10
2.2.7.	Messagerie	10
2.2.8.	Wifi Public	10
2.2.9.	Vidéo protection	10
2.2.10.	Développements	11
3.	Compte Rendu financier	11
3.1.	Faits significatifs.....	11
3.1.1.	Actif.....	11
3.1.2.	Dettes court terme.....	12
3.1.3.	Dettes long terme	12
3.1.4.	Trésorerie.....	12
3.2.	Résultats économiques	12
3.2.1.	Chiffres d'affaires	12
3.2.2.	Répartition du chiffre d'affaires par typologie de client.....	13
3.2.3.	Répartition du chiffre d'affaires par type de prestations et services.....	14
3.2.4.	Charges :.....	16
3.2.5.	Excédent brut d'exploitation.....	17
3.2.6.	Évolution de 2014 à 2023.....	18
3.3.	Analyse financière.....	19
3.4.	Affectation du résultat.....	19
4.	Évolutions sur l'année 2023.....	20
4.1.	Gouvernance.....	20
4.1.1.	Dissociation des fonctions de président et de Directeur général	20
4.1.2.	Démission de Mr Cyril Gayssot du poste de Directeur Général	20
4.1.3.	Nomination de Mr Guy Tilmont au poste de Directeur général	20
4.2.	Offre de service Digital MAX	20
4.2.1.	Accès internet et Réseau.....	20



4.2.2.	Téléphonie IP Centralisée	21
4.2.3.	Messagerie Collaborative.....	21
4.2.4.	Hébergement Serveur Virtualisés.....	21
5-	Perspectives d'avenir	21
6.	Annexes.....	22
6.1.	Annexe 1 : réseau de transport DIGITAL MAX	23
6.2.	Annexe 2 : Catalogue tarifaire en cours en 2023	24
6.3.	Annexe 3 : Catalogue de Service Voté en 2023 s'appliquant en 2024.....	37

1. Introduction du rapport annuel

1.1. Historique de DIGITAL MAX

Après la création par la communauté de communes Maremme Adour Côte Sud d'un réseau de fibre optique FTTB (Fibre professionnelle pour les entreprises) en délégation de service publique concessive auprès de SFR collectivité en 2008 (MACS THD), et la création d'un service informatique mutualisé en 2010, ainsi que l'investissement tout particuliers pour le numérique dans les écoles du territoire, Digital Max a été créé en avril 2014 afin de fournir des services numérique Très haut débit à ses actionnaires.

1.2. Statuts de DIGITAL MAX

1.2.1. Forme de DIGITAL MAX

Digital Max est une SPL (société publique locale) dont l'actionnariat est réparti entre la communauté de communes MACS et les 23 communes membres.

1.2.2. Objet de DIGITAL MAX

Digital Max a pour objet « *de fournir, d'établir et d'exploiter des réseaux et infrastructures en matière de communications électroniques, exclusivement pour le compte et sur le territoire de tout ou partie de ses actionnaires, en vue de les mettre à disposition d'opérateurs de réseaux ouverts au public et d'utilisateurs de réseaux indépendants. Elle a dans ce cadre pour objet d'exercer toute activité en rapport avec les besoins en matière de services de communications électroniques à satisfaire sur ce territoire pour les besoins propres de ses membres, et ceux induits par les activités saisonnières et événementiels du secteur touristique. Elle a également la faculté d'exercer toute activité connexe à cet objet principal.*

1.2.3. Instances

La SPL DIGITAL MAX doit organiser chaque année plusieurs instances de gouvernance pour traiter différents sujets et notamment la validation des comptes. Vous trouverez ci-dessous leurs noms et objectifs :

- Assemblée Spéciale : elle comprend un délégué de chaque collectivité territoriale ou groupement d'actionnaire y participant. Elle vote son règlement, élit son président et désigne également en son sein le ou les représentant(s) commun(s) qui siège(nt) au Conseil d'administration. Elle consiste à désigner les 7 personnes qui représenteront les 23 communes au sein du conseil d'administration.
- Comité technique de contrôle : il est composé de 23 représentants des collectivités pour exercer un contrôle analogue sur leurs propres services, y compris dans le cadre d'un contrôle conjoint, pour que les conventions qu'elles seront amenées à conclure avec les sociétés soient considérées comme des prestations intégrées.
- Conseil d'administration : il est composé de 15 représentants : 8 issus de l'actionnaire majoritaire et 7 résultants de l'assemblée spéciale et il consiste à préparer l'assemblée générale. Les administrateurs à ce jour sont :
 - Cyril Gayssot : Président du conseil d'administration
 - Patrick Benoist : administrateur
 - Pascal Cantau : administrateur
 - Pierre Froustey : administrateur
 - Nathalie Meireles : administrateur
 - Hervé Bouyrie : administrateur
 - Damien Nicolas : administrateur
 - Jean-Claude Daulouède : administrateur
 - Christophe Vignaud : administrateur
 - Daniel Champeau : administrateur
 - Véronique Brevet : administrateur
 - Julien Claverie : administrateur
 - Michel Castets : administrateur
 - Yves Trezières : administrateur
 - Alain Lacave : administrateur
- Assemblée générale : elle représente l'université des actionnaires. Ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, les dissidents ou les incapables. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, sous réserve que ces actions soient libérées des versements exigibles.

1.2.4. Composition du capital social

Le capital social de la société est fixé à la somme de 200 000 €. Il est divisé en 2 000 actions d'une valeur de 100 € chacune, détenues exclusivement par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales.

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL
CC MACS	1170	117 000 €
ANGRESSE	30	3 000 €



AZUR	30	3 000 €
BÉNESSE-MAREMNE	30	3 000 €
CAPBRETON	65	6 500 €
JOSSE	30	3 000 €
LABENNE	65	6 500 €
MAGESCQ	30	3 000 €
MESSANGES	30	3 000 €
MOLIETS-ET-MAÂ	30	3 000 €
ORX	30	3 000 €
ST-GEOURS-DE-MAREMNE	30	3 000 €
ST-JEAN-DE-MARSACQ	30	3 000 €
ST-MARTIN-DE-HINX	30	3 000 €
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	65	6 500 €
STE-MARIE-DE-GOSSE	30	3 000 €
SAUBION	30	3 000 €
SAUBRIGUES	30	3 000 €
SAUBUSSE	30	3 000 €
SEIGNOSSE	30	3 000 €
SOORTS-HOSSEGOR	30	3 000 €
SOUSTONS	65	6 500 €
TOSSE	30	3 000 €
VIEUX BOUCAU	30	3 000 €
TOTAL :	2 000 €	200 000 €

1.3. Convention de délégation de services public

En 2014, une convention de délégation de service public a été signée entre la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, qui exerce la compétence en matière d'exploitation, et d'établissement d'infrastructure et de réseaux de communications électroniques selon l'article L1425-1 du CGCT, et Digital Max pour que le délégataire établisse un réseau de communication reliant l'ensemble des bâtiments de Macs et de ses communes membres et l'exploite en fournissant un service permettant de constituer un réseau indépendant.

Cette convention d'une durée de 20 ans s'appuie sur l'acquisition d'un droit irrévocable d'usage (IRU) d'une paire de fibre optique sur l'intégralité du réseau exploité par la société MACS-THD, et le prolongement de ce réseau par la création de nouveaux liens de raccordement sur les bâtiments de la CC MACS et de ses communes membres.



2. Compte rendu technique

2.1. Infrastructures

Les infrastructures nécessaires au fonctionnement de DIGITAL MAX se composent ainsi :

- Un réseau de transport de données qui irrigue le territoire
- Une infrastructure de serveurs (Calcul)/puissance) et de stockage
- Une liaison avec les réseaux étendus (Internet)

2.1.1. Réseau de transport

L'activité de DIGITAL MAX est basée sur une infrastructure réseau

Elle se compose d'une paire de fibre noire déployée sur **698 Km** de linéaire au sein du territoire de la communauté de communes MACS. Cette fibre noire a été fournie par le délégataire du Réseau d'initiative publique créée en 2008 (MACS THD), sous forme d'IRU.

Ce réseau relie l'ensemble des mairies et le siège de la communauté de communes.

De nombreuses extensions réseau ont été réalisées afin d'aller chercher les autres bâtiments publics non raccordés : ces extensions ont été réalisées :

- Par le tirage de nouvelles fibres optiques propriétés de DIGITAL MAX
- Par l'installation d'antennes radio permettant de faire des liaisons point à point.

Ce réseau raccorde aujourd'hui **254 sites** et est constitué :

- D'un backbone (Squelette du réseau) 10 Gbps lui-même constitué de
 - o 3 Switchs cœurs de Réseau (Situés à Capbreton, Saint Vincent de Tyrosse et Saint Geours de Maremme) reliés entre eux par doubles adductions (l'une passant par l'ouest du territoire, l'autre passant l'est du territoire)
 - o 42 Switchs 10Gbps installées dans les bâtiments communaux faisant des boucles entre eux (avec encore 2 chemins pour faire ces boucles)
- De 262 switchs de transports intermédiaires ou d'accès à 1Gpbs
- De 208 Équipements Radio (Émetteur ou récepteur uniquement dédiés au transport) permettant des liaisons entre 200 Mbps et 1Gbps.

Soit un total de **515 équipements** dédiés au transport de données.

2.1.2. Serveurs et stockage

DIGITAL MAX s'est équipé depuis 2014 d'une infrastructure de serveurs de virtualisation et d'équipements dédiés au stockage.

Un investissement est réalisé tous les ans pour faire évoluer la capacité de cette infrastructure en concordance avec les besoins de nos actionnaires.

En 2023, l'infrastructure de DIGITAL MAX se compose de



- 5 serveurs physiques de virtualisation soit une puissance de calcul de :
 - o **156 Processeurs logiques**
 - o **1,734 To de Mémoire vive (RAM)**
- Une capacité de stockage de **231To** répartis sur 7 équipements de stockage

Cette infrastructure est installée dans un PRA (plan de reprise d'activité) réparti sur 4 sites :

- Salle serveur DOMOLANDES
- POP MACS THD de Saint Vincent de Tyrosse
- Salle Serveur siège de la communauté de communes Maremme Adour Côte Sud
- Bureaux Digital MAX à CAPBRETON

Cette répartition permet de reprendre l'activité en cas d'incident majeur sur un des sites avec 2 sites de production (DOMOLANDES et POP saint Vincent de Tyrosse) dont les sauvegardes sont croisées (Données en production sauvegardées sur l'autre site) avec un plus 2 autres sites de sauvegardes (Siège MACS et bureaux DIGITAL MAX).

2.1.3. Liaison internet

Le réseau Digital MAX est relié à internet par une liaison principale de 2 Gbps. Cette liaison aboutie à la salle serveur de DOMOLANDES.

DIGITAL MAX est propriétaire de 1024 adresses IP V4 publiques. 508 de ces 1024 sont utilisées.

Ces adresses sont indispensables au routage du service internet et sont associées à cette liaison internet principale.

Digital Max est équipé en parallèle de 2 liaisons de secours 1Gbps qui permette de maintenir un niveau de service internet minimum en cas de défaillance de la liaison principale sans reroutage des adresse IP publiques.

Fin 2023, DIGITAL Max a investi pour fiabiliser le service internet et a ouvert 2 liaisons internet de 2Gbps chacune, l'une aboutissant à Saint Geours de Maremne, et l'autre à Capbreton.

La livraison de la liaison de Saint Geours de Maremne est effective, L'accès de Capbreton est toujours en cours de construction : Date prévue. : Février 2024

Une fois les 2 accès ouverts, Digital Max mettra en place un système ACTIF/PASSIF et les adresses IP Publiques de DIGITAL MAX seront réacheminées sur ce système : Si une des 2 liaisons est en défaut, l'autre prendra le relai automatiquement pour le routage des adresses IP publiques.

2.2. Services

2.2.1. Internet

Le service internet est le premier service développé par DIGITAL MAX.

Fin 2023 DIGITAL Max active **198 connexions internet** directement sur son propre réseau.



Il est important de noter que depuis 2021, la stratégie du Service informatique mutualisé de la communauté de communes vise à remplacer des accès internet simple par des liaisons de transport intersites (interconnexions), ce qui permet d'apporter plus de service sur les sites satellites (Internet, accès Serveur simplifiées ...), tout en rationalisant le coût d'acquisition des routeurs (inutiles de mettre en place des routeurs sur chaque sites) et les temps de programmation de ceux-ci.

En plus de ces 198 accès internet directement reliés à nos infrastructures, Digital Max fournit en plus des accès internet sur des réseau Tiers :

- Réseau DSL : 7 OPEN IP + 18 ORANGE
- Accès 4G : 12
- Accès Fibre optique FTTH : 3

2.2.2. Transport intersites

Les transports intersites sont aussi des services essentiels fournis par Digital Max. Cela est rendu possible par la capillarité du réseau Digital Max et la flexibilité de son offre de service.

On distingue 3 différents types de transports intersites :

- Transport d'un site principal vers un Serveur virtualisés dans les Salles Serveurs Digital Max
- Transport intersites de routeur à routeur
- Transport du Routeur d'un site principal vers les postes d'un site satellite

La stratégie de remplacement des accès internet par des transports intersites développée par la DSI mutualisée tend à augmenter fortement la quantité de ces services au détriment des accès internet.

En 2023, 100% des écoles primaire présentes sur le réseau DIGITAL MAX ont été transformés en services de transport.

2.2.3. Téléphonie

En 2019, un projet de migration de la téléphonie dite « classique » vers le la téléphonie IP a été menée par Digital Max.

Il s'agissait de transformer tous les téléphones analogiques ou numériques en téléphones IP. La téléphonie IP fonctionne avec des compte « SIP ».

Chaque Téléphone a été remplacé par un poste IP avec un compte SIP associé.

Ces comptes SIP peuvent être utilisé sur des combiné, mais aussi via un logiciel sur ordinateur ou smartphone, ou via une page internet.

Fin 2023, Digital Max gère 2 serveurs de communication IP : 1 pour l'ensemble des communes et 1 pour la Communauté de communes

- Serveur Communal :
 - o 714 Comptes Téléphonique SIP en production
 - o Matériel :
 - 54 Passerelles Analogiques pour simuler des lignes analogiques



- 99 postes IP modèle 1 touche
- 229 postes IP modèle 6 touches
- 40 Postes IP modèle 10 touches
- 292 postes sans fils
- 618 numéros externes rapatriés sur ce système
- Serveur MACS
 - 222 comptes téléphonique SIP en production
 - Matériel :
 - 9 Passerelles Analogiques pour simuler des lignes analogiques
 - 1 interphone
 - 32 postes IP modèle 1 touche
 - 26 postes IP modèle 6 touches
 - 17 Postes IP modèle 10 touches
 - 110 postes sans fils
 - Le reste en application Mobile ou PC
 - Un grand nombre d'utilisateur n'utilisent pas de combiné : Utilisation du client smartphone ou ordinateur
 - 130 numéros externes rapatriés sur ce système.

Cet investissement matériel a été avancé par la communauté de commune via un apport en compte courant d'associés, qui est désormais totalement remboursé.

La migration de la téléphonie classique vers la téléphonie IP a permis une réduction des coûts d'abonnement sur les lignes concernées :

- Le tarif du canal de communication groupé est passé de 21€ HT à 12€ HT pour les lignes anciennement « Numeris » converties en IP (soit environ 40 %)
- Le tarif de la ligne isolée de 21 à 18 € pour les lignes anciennement analogique migrées en IP et de 21€ HT à 19€ HT pour les lignes qui n'ont pu être migrées en IP et qui ont été maintenue en analogique pour des raisons techniques (Usage non compatible avec la technologie IP)

Soit, une économie financière globale annuelle sur le territoire (des 23 communes et communauté des communes MACS) estimée de 96 000 € TTC.

2.2.4. Hébergement Serveur

Digital Max se base sur son infrastructure serveur et stockage pour héberger ses propres serveurs, et proposer des solutions d'hébergement à ses actionnaires.

La répartition des machines virtuelles est la suivante :

- Service Interne **DIGITAL MAX : 39 To** repartis sur **90 Serveurs** Virtuels
- Service **messagerie** SaaS : **9 To** repartis sur **5 Serveurs** Virtuels
- Hébergement **Mairies** : **14 To** repartis sur **29 Serveurs** Virtuels
- Hébergement **MACS** : **13,5 To** Répartis sur **39 Serveurs** Virtuels
- **Sauvegarde** : **145 To**



2.2.5. Gestion nom de domaines

Digital Max gère 27 noms de domaines.

2.2.6. Hébergement sites internet

Digital Max fourni un service d'hébergement de sites internet pour 8 communes

2.2.7. Messagerie

Digital Max propose un service de messagerie collaborative en mode SaaS

A ce jour, 20 communes sur les 23 utilisent ce service.

Ce service comptabilise 697 boîtes aux lettres en activité et service consomme 9 To de stockage de données, en perpétuelle augmentation.

2.2.8. Wifi Public

Digital Max propose aussi des services de WIFI Public :

- Fourniture de matériel WIFI
- Portail d'authentification dédiés (15) ou mutualisés (1)

Ces services se font principalement sur la voie publique communale, les plages, au sein des établissements dépendant des actionnaires de Digital MAX (CCAS, Ehpad, SPL ou Campings municipaux...)

Fin 2023, Digital Max gère **288 Bornes WIFI**.

2.2.9. Vidéo protection

Digital Max propose des services autour de la vidéo protection. La prestation Digital Max va du simple transport réseau simple, à l'installation complète du système avec fourniture des caméras ou/et du serveur d'enregistrement dédié ou mutualisé.

Fin 2023, Digital Max fourni des services relatifs à de la vidéo protection en termes de :

- Accès réseaux, Fourniture matériel, installation, et maintenance pour 8 communes et CC MACS : 99 caméras au total.
 - o Angresse : 8 caméras + 1 Serveur mutualisé Digital Max
 - o Benesse Maremne : 8 caméras + 1 Serveur mutualisé Digital Max
 - o Capbreton : 29 Caméras + 1 serveur dédié
 - o Moliets : 14 caméras et 1 serveur dédié
 - o Saint Vincent de Tyrosse : 6 caméras + 1 serveur dédié
 - o Saubion : 6 Caméras et 1 serveur dédié
 - o Tosse : 3 caméras + 1 serveur dédié
 - o Vieux Boucau : 1 caméra + 1 Serveur mutualisé Digital Max
 - o CC MACS : 24 caméras + 1 serveur Dédicé
- Transport réseau site à site :



- Seignosse : 5 sites
- Transport réseau Caméras vers serveur
 - Hossegor : 16 caméras

Un audit complet du système vidéo de Seignosse a été réalisé en 2023.

Ce réseau vidéo est constitué de 49 caméras et devrait à terme être confié en maintenance à Digital Max.

Les projets en cours avec les Mairies de Soustons, Messanges, ainsi que les évolutions prévues sur les systèmes existants donnent une perspective d'évolution de 50 caméras supplémentaire : Ce qui pourrait amener le parc total de caméras maintenues par Digital Max à 200 sur l'année 2024.

2.2.10. Développements

Digital Max mène en parallèle une activité de recherche et développement sur des services innovants tels que l'IOT.

Fin 2023 : Des services sont d'ores et déjà opérationnels et sont proposés dans le prochain catalogue de service.

3. Compte Rendu financier

3.1. Faits significatifs

L'exercice 2023 a été marqué par les opérations suivantes :

- Poursuite du développement de la vidéo protection : + 30 %
- Mise en place d'une infrastructure IoT en interne

3.1.1. Actif

Le montant des investissements s'est élevé à 41 396 € au cours de l'exercice, portant l'actif immobilisé à 1 153 k€ après comptabilisation des dotations aux amortissements, contre 1 324 k€ fin 2022.

Les investissements ont porté principalement sur le matériel informatique.

Les stocks s'élèvent à 26 737 € et correspondent à du matériel acheté dans le but d'être revendu début 2024.

Les créances clients s'élèvent à 21 k€ et sont en augmentation de 17 k€ par rapport à l'exercice précédent : elles correspondent aux prestations facturées en fin d'exercice 2023.

Les autres créances sont évaluées à 3 388 € contre 29 350 € fin 2022, et sont essentiellement constituées du solde de TVA déductible.



3.1.2. Dettes court terme

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 87 278 € fin 2023 en diminution de 18 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs atteignent 10 126 € contre 23 391 € fin 2022.

- La dette MACS a été entièrement remboursée durant l'exercice précédent conformément à l'échéancier prévu ;
- Autres fournisseurs : 10 126 € dont 3 622 € de factures non parvenues fin 2023.

Les autres dettes s'élèvent à 6.7 k€ et correspondent au versement d'acomptes par les clients.

3.1.3. Dettes long terme

Le solde de l'emprunt contracté courant 2018 auprès du Crédit Mutuel s'élève à 427 500 € à la clôture l'exercice, après remboursement de l'annuité 2023 à hauteur de 30 000€.

Concernant l'emprunt contracté courant 2020 auprès du Crédit coopératif avec pour garantie le nantissement de 50 k€ de parts sociales, le solde à la clôture s'élève à 74 379.84 € après le remboursement des mensualités pour 40 056.84 €

Conformément aux décisions prises en conseil d'administration en date du 22 mars 2019, la communauté de communes MACS a consenti un apport en compte courant à hauteur de 120 000 € avec pour objectif de financer le déploiement de la téléphonie sur voix IP. Cet apport a été réalisé en date du 14 août 2019. Un remboursement de 20 000 € a été fait au mois de juin 2023 ce qui éteint la dette fin 2023.

3.1.4. Trésorerie

Le résultat excédentaire de 98 k€, après retraitement des charges et produits non décaissables, permet de dégager une capacité d'autofinancement de 135 k€ fin 2023. Pour rappel, elle s'élevait à 107 k€ fin 2022.

Après remboursement des emprunts, soit 70 k€ courant 2023, la capacité d'autofinancement demeure excédentaire à hauteur de 65 k€.

Compte tenu du paiement des dettes financières et fournisseurs sur la période, la trésorerie est réduite de 7 k€ par rapport à 2022 et s'élève à 153 k€ fin 2023.

3.2. Résultats économiques

3.2.1. Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires généré au cours de l'exercice 2023 s'élève à 885336,60 € HT, en augmentation de 50 899 € soit 6.10 % par rapport à l'exercice précédent.



3.2.2. Répartition du chiffre d'affaires par typologie de client

La clientèle de Digital Max se décompose en 3 groupes :

- Les membres du groupe GFU (Groupe fermé d'utilisateurs) : CA : 677926,09 € HT

Il s'agit des 24 Actionnaires de Digital Max pouvant bénéficier des services de Digital Max.

- Les membres du groupe GFU + 1 : CA : 133088,56 € HT

Il s'agit des établissements publics contrôlés directement par les actionnaires de Digital Max. (CCAS, EHPAD, Campings Municipaux en Régie, Crèche, Syndicat et SPL)

- Opérateurs Touristiques et autres : 74321,95 € HT

Ce sont les Entreprises qui ont des besoins en services très haut débit, pour une période définie dans l'année ou ponctuellement, et ne peuvent se permettre de souscrire des services à l'année, ou ne sont tout simplement pas éligible sur les réseaux des opérateurs classiques.

Digital Max a fait faire un constat de carence sur ce type d'offre afin de légitimer ses services en la matière.

On y trouvera principalement des exploitants de réseaux WIFI pour le compte d'hôtels ou campings, des hôtels et campings en direct, restaurants de plage, Golf, mais aussi les entreprises hébergées dans des locaux communaux.

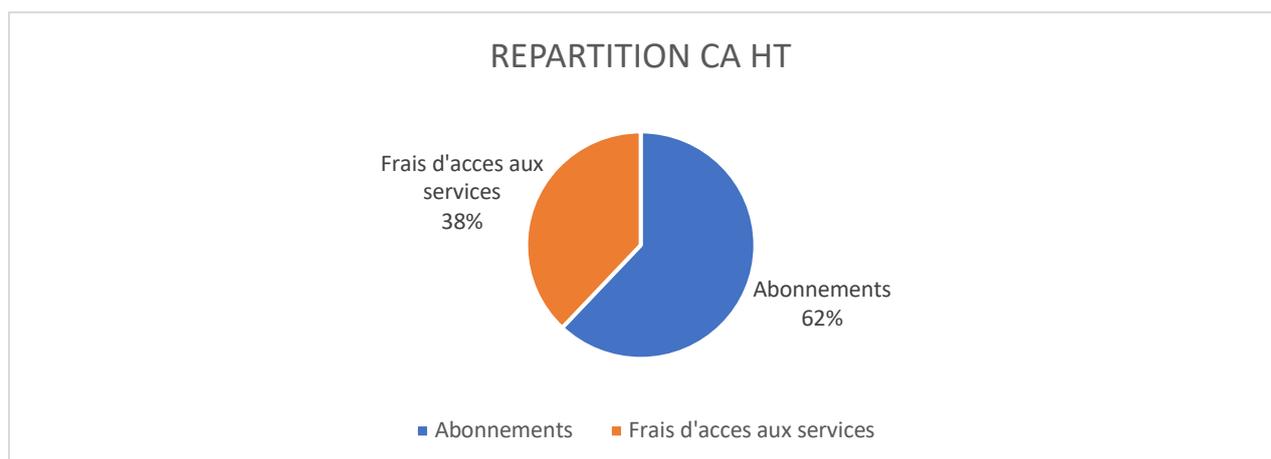




3.2.3. Répartition du chiffre d'affaires par type de prestations et services

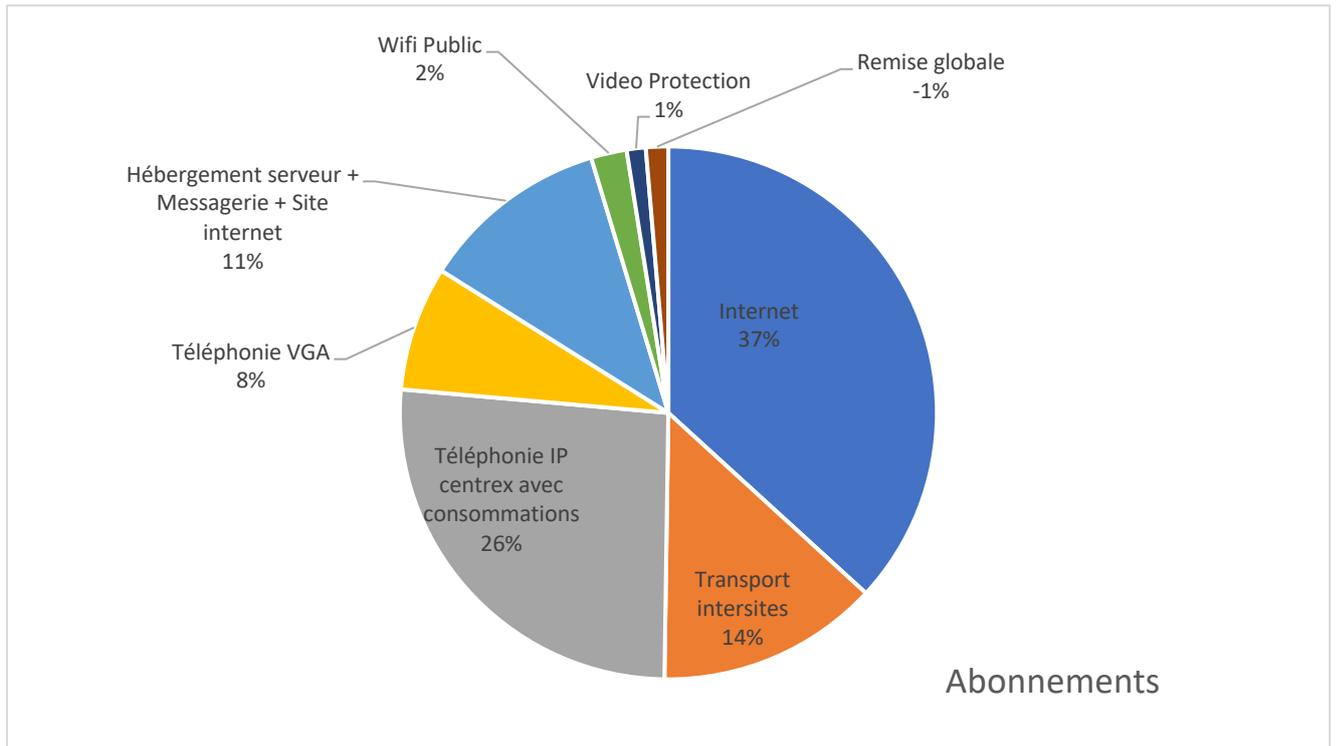
Il convient en premier lieu de distinguer les abonnements récurrents des frais d'accès au service comprenant tous les investissements nécessaires à la mise en place d'un service (Acquisition de matériel, prestation ...)

Abonnements	Frais d'accès aux services
549 276,45 €	336 090,12 €



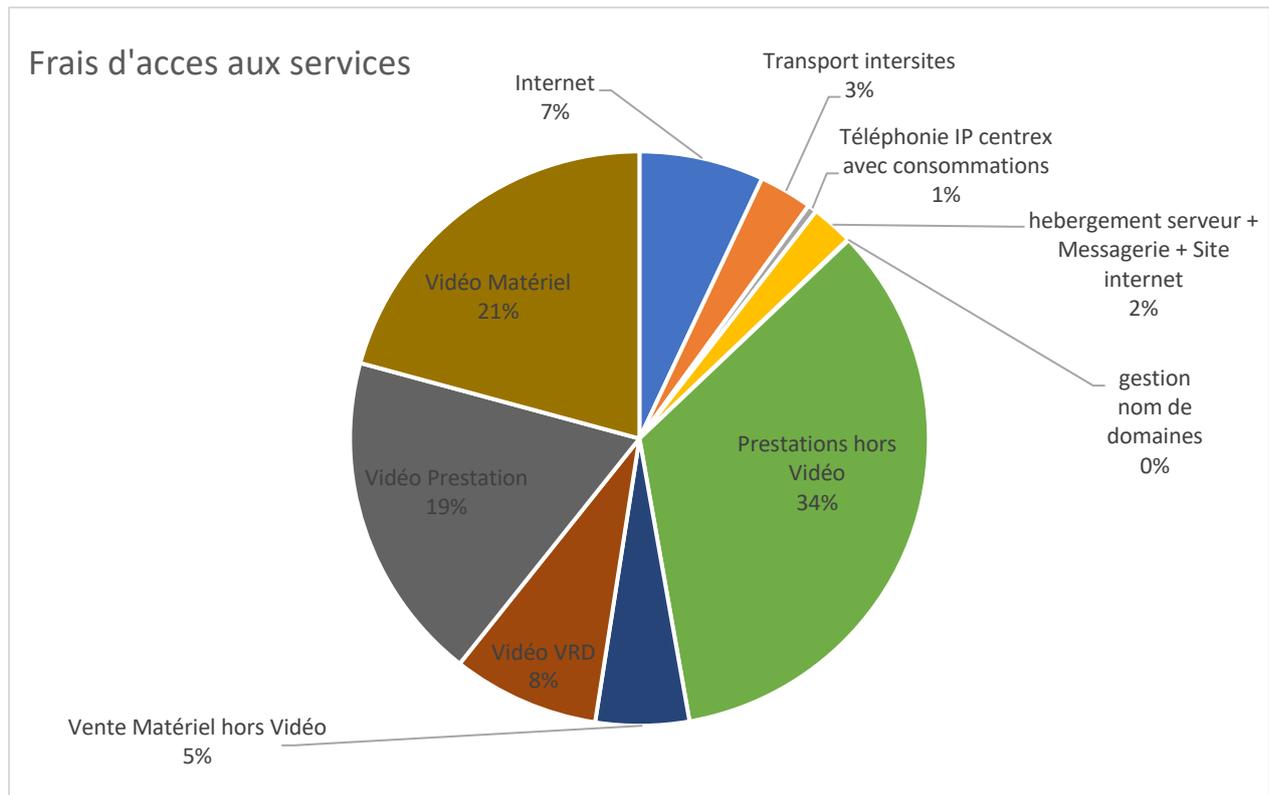
Details pour les Abonnements :

	Abonnements
Internet	207 903,24 €
Transport intersites	75 623,82 €
Téléphonie IP Centrex avec consommations	147 772,33 €
Téléphonie VGA	42 651,91 €
Hébergement serveur + Messagerie + Site internet	64 282,08 €
Wifi Public	12 155,76 €
Vidéo Protection	6 472,20 €
Remise globale	-7 584,89 €
TOTAL	549 276,45 €



Details pour les frais d'accès au service (Prestations, vente de matériel, VRD)

	Frais d'accès aux services
Internet	23 410,00 €
Transport intersites	10 000,00 €
Téléphonie IP Centrex avec consommations	1 720,00 €
Hébergement serveur + Messagerie + Site internet	7 900,00 €
Gestion nom de domaines	190,00 €
Prestations hors Vidéo	115 514,12 €
Vente Matériel hors Vidéo	17 551,00 €
Vidéo VRD	27 600,00 €
Vidéo Prestation	62 430,00 €
Vidéo Matériel	69 775,00 €
TOTAL	336 090,12 €



3.2.4. Charges :

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 948 781 € contre 903 239 € en 2022, en augmentation de 5% (+ 45 542 €). Plus précisément, elles se détaillent comme suit :

- au titre des achats de matières premières 82 696 € HT contre 91 664 € HT en 2022

- au titre des autres achats et charges externes à 363 343 € HT contre 363 636 € en 2022

* 73 k€ de sous-traitance Orange (73 k€ en 2022)

* 49 k€ de sous-traitance DSP Telecom, Omegat et JLR (65 k€ en 2022)

* 89 k€ de transport et hébergement (73 k€ en 2022)

* 88 k€ de maintenance Wifi et IRU (87 k€ en 2022)

Soit au total 299 k€ de frais liés à l'exploitation des infrastructures contre 298 k€ en 2022 ;

* 7 k€ de fluides et fournitures (11 k€ en 2022)

* 14 k€ de locations diverses (14 k€ en 2022)

* 4 k€ d'entretien et réparation (2k€ en 2022)

* 13 k€ d'assurances (12 k€ en 2022)

* 7 k€ d'honoraires (6 k€ en 2022)

* 17 k€ d'autres frais (21 k€ en 2022)

SPL DIGITAL MAX au capital de 200 000 € - SIRET 801 564 402 000 23 – 12 avenue Jean Lartigau, 40140 Capbreton

Tel : 05 58 70 70 00 – TVA Intra : FR 7180 156 4402

Soit au total 62 k€ de frais généraux contre 66 k€ fin 2022 ;

- au titre des impôts et taxes à 5 613 HT € contre 1 160 k€ HT en 2022

- au titre des salaires, traitement et charges sociales à 275 025 € contre 232 505 € fin 2022, en raison notamment du versement de primes sur objectifs à hauteur de 19 047 € bruts.

Le contrat d'intéressement mis en place à compter de l'exercice 2020 engendre la comptabilisation d'une charge à hauteur de 22 260 €, à verser à l'ensemble des salariés avant le 31 mai 2024 (21 273 € en 2022 comptabilisée en provision).

- les dotations aux amortissements.....212 417 € contre 211 903 € en 2022.

Compte tenu de l'exploitation des infrastructures tout au long de l'exercice, et compensées par la reprise des subventions d'investissement à hauteur de 175 k€.

Le résultat d'exploitation présente un solde bénéficiaire de 111 192 €, contre – 67 603 €, en 2022, cette variation s'explique par le changement de méthode de comptabilisation des quotes-parts de subvention rapportées au résultat.

Compte tenu des charges financières liées à l'emprunt, le résultat financier ressort à -15 659 € contre – 10 731 € fin 2022.

Le résultat exceptionnel s'élève à 2 000 € contre 172 576 € fin 2022, et correspond à l'extinction de la dette TERACTION.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, le résultat comptable de l'exercice 2023 s'élève à 97 533 € contre 72 969 € fin 2022 et 96 475 € fin 2021.

3.2.5. Excédent brut d'exploitation

L'EBE indique la bonne santé opérationnelle de l'entreprise.

Un EBE positif signifie que l'entreprise est rentable : elle vend ses produits ou services plus cher qu'ils ne lui coûtent à fabriquer, tandis qu'un Excédent Brut d'Exploitation négatif indique une mauvaise gestion de l'entreprise ou des difficultés opérationnelles.

Son évolution depuis le début de notre société est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant de l'EBE	57 821 €	98 103 €	100 976 €	142 324 €	145 503 €	333 288 €

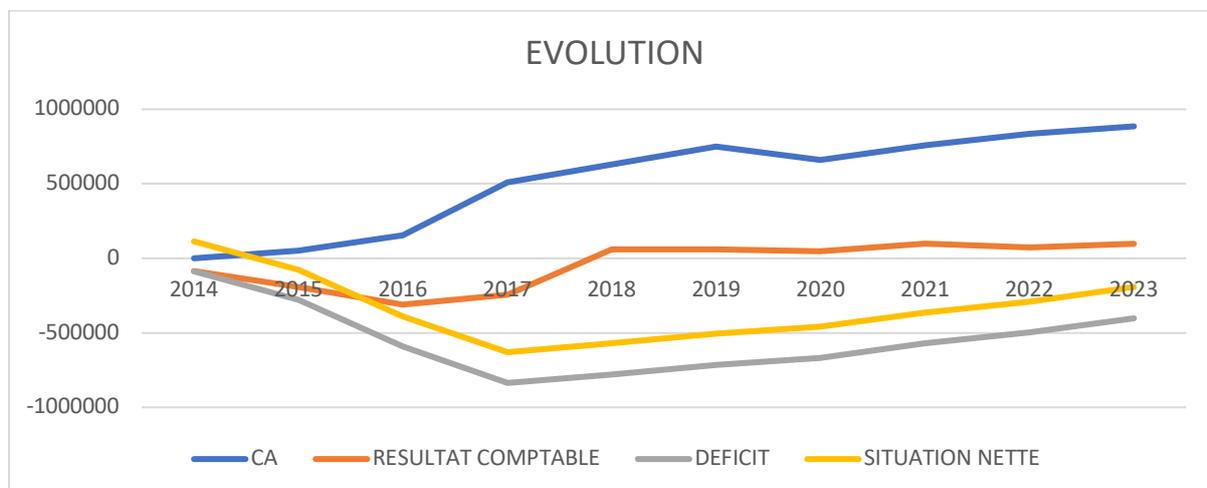


Évolution de l'EBE par rapport à N-1	69,67%	2,93%	40,95%	2,23%	129,06%
---	--------	-------	--------	-------	---------

3.2.6. Évolution de 2014 à 2023

Voici l'historique depuis 2014 des données comptables : Chiffre d'affaires, Résultat comptable, Déficit et Situation nette :

ANNEE	CA	RESULTAT COMPTABLE	DEFICIT	SITUATION NETTE
2014	-	- 86 541	87 614	113 458
2015	51 800	- 190 849	278 048	- 77 391
2016	153 873	- 310 601	591 359	- 387 992
2017	511 777	- 242 107	836 255	- 630 099
2018	628 584	61 541	777 573	- 568 558
2019	748 863	61 816	715 602	- 506 742
2020	659 845	47 215	668 387	- 459 527
2021	757 623	96 476	571 912	- 363 053
2022	834 468	72 969	498 943	- 290 083
2023	885 367	97 533	401 410	- 192 550





3.3. Analyse financière

Les capitaux propres s'élèvent à 777 282 € à la clôture de l'exercice, et se décomposent ainsi :

*Situation nette : - 192 550 €

*Subventions d'investissement : 969 832 € (quote-part des subventions non rapportées au résultat au 31.12.2023)

Les capitaux permanents, qui représentent la somme des capitaux propres et des dettes à long terme matérialisées par les emprunts, s'élèvent à 1 283 k€ à la clôture de l'exercice et couvrent intégralement les investissements, qui atteignent 1 153 k€ à la même date. Cet écart permet de dégager un fonds de roulement excédentaire à hauteur de 130 k€ et permet de libérer des ressources pour financer l'exploitation.

Dans le même temps, les dettes à court terme s'élèvent à 97 k€ alors que l'actif circulant s'élève à 82 k€. Cet écart crée un excédent en fonds de roulement de 15 k€ et permet d'augmenter la trésorerie disponible à due concurrence.

La trésorerie s'élève donc à 153 k€ à la fin de l'exercice, en baisse de 7 k€ par rapport à 2022, en raison de la forte réduction du compte à terme.

La situation financière de la société s'est ainsi renforcée.

3.4. Affectation du résultat

Il sera proposé au conseil d'administration l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 97 533 € au report à nouveau.

En conséquence, le compte des capitaux propres se présentera désormais comme suit :

Capital social : 200 000 €

Réserve légale : 0 €

Report à nouveau : (392 550) €

Subventions d'investissements : 969 832 €

TOTAL : 777 282 €



4. Évolutions sur l'année 2023

4.1. Gouvernance

4.1.1. Dissociation des fonctions de président et de Directeur général

Les fonctions de Président et de directeur général étaient confiées à Mr Gyril Gaysot. Lors du conseil d'administration du 30/11/2023, elles ont été dissociées en application de l'article 22.2 des statuts de Digital Max.

4.1.2. Démission de Mr Cyril Gaysot du poste de Directeur Général

Lors du conseil d'administration du 30/11/2023, Mr Gaysot a présenté sa démission de son mandat de Directeur Général. Il conserve son poste de Président de Digital Max.

4.1.3. Nomination de Mr Guy Tilmont au poste de Directeur général

Le 30/11/2023, le conseil d'administration a validé la proposition de nommer Mr Guy Tilmont Directeur général de Digital Max, avec prise d'effet au 01/01/2024.

4.2. Offre de service Digital MAX

Durant l'année 2023, les équipes de Digital Max ont procédé à une étude des offres de services proposés par la concurrence afin s'assurer du bon positionnement de Digital Max par rapport aux autres opérateurs de service.

Cette étude a été réalisée sur les services suivants :

- Accès internet et de Transport réseau
- Téléphonie IP centralisée
- Messagerie collaborative
- Hébergement de Serveurs Virtualisés privés

Elle a permis à Digital Max de mettre en place un nouveau catalogue de service qui entrera en vigueur sur l'année 2024.

4.2.1. Accès internet et Réseau

Après comparaison, les offres d'accès internet de Digital Max sont tout à fait comparables en termes de tarif à celle des services proposés sur le FTTH (Fibre mutualisée SYDEC), avec des garanties de service supérieures.

Les offres de transport Point à point ne sont pas disponibles chez la plupart des autres opérateurs.

Digital Max ne modifie pas son offre de service internet / Transport.

4.2.2. Téléphonie IP Centralisée

L'offre de Digital Max était construite pour se comparer aux anciens modèles de téléphonie Numéris :

- Abonnement du site pour un certain nombre de communication simultanées
- Abonnement par Poste utilisateur du site

Ce modèle est très difficilement comparable car aujourd'hui, le nombre de communication simultanée ne se compte plus par site mais par téléphone.

Digital Max a donc revue son offre de service en supprimant les abonnements « CANAL SIMULTANNE » et en proposant une facturation uniquement au téléphone.
Cette nouvelle offre intègre les communications en illimité pour le Fixe et Mobile.

4.2.3. Messagerie Collaborative

L'offre Digital Max était largement moins chère que le reste du marché, pour un niveau de service comparable, avec une utilisation illimitée.

Afin de rendre cette offre financièrement viable pour Digital Max, il a été convenu de mettre en place 3 paliers en termes de volume de stockage avec une tarification associée.

4.2.4. Hébergement Serveur Virtualisés privés

L'offre d'hébergement de serveurs Virtuels privé est en adéquation avec le reste du marché, et se situe dans la limite basse des tarifs proposés, avec des services supplémentaires comme les sauvegardes incluses sur 7 jours.

Digital Max a néanmoins baissé son tarif sur les clients consommant moins de 1 To (0,14 €HT/mois) et a appliqué un coefficient supérieur pour la mise à disposition de mémoire vive (RAM : 0,4 € HT/Go/mois)

5. Perspectives d'avenir

Toutes les équipes de Digital Max seront mobilisée sur l'année 2024 pour procéder à un inventaire général des services souscrits par ses clients, afin d'appliquer le nouveau catalogue de service une fois celui-ci adopté en conseil communautaire.

Parallèlement à cela, les principaux axes de développement de Digital Max sur l'année 2024 restent :

- La vidéo protection
- La Smart city : développement de la Ville intelligente et connectée.



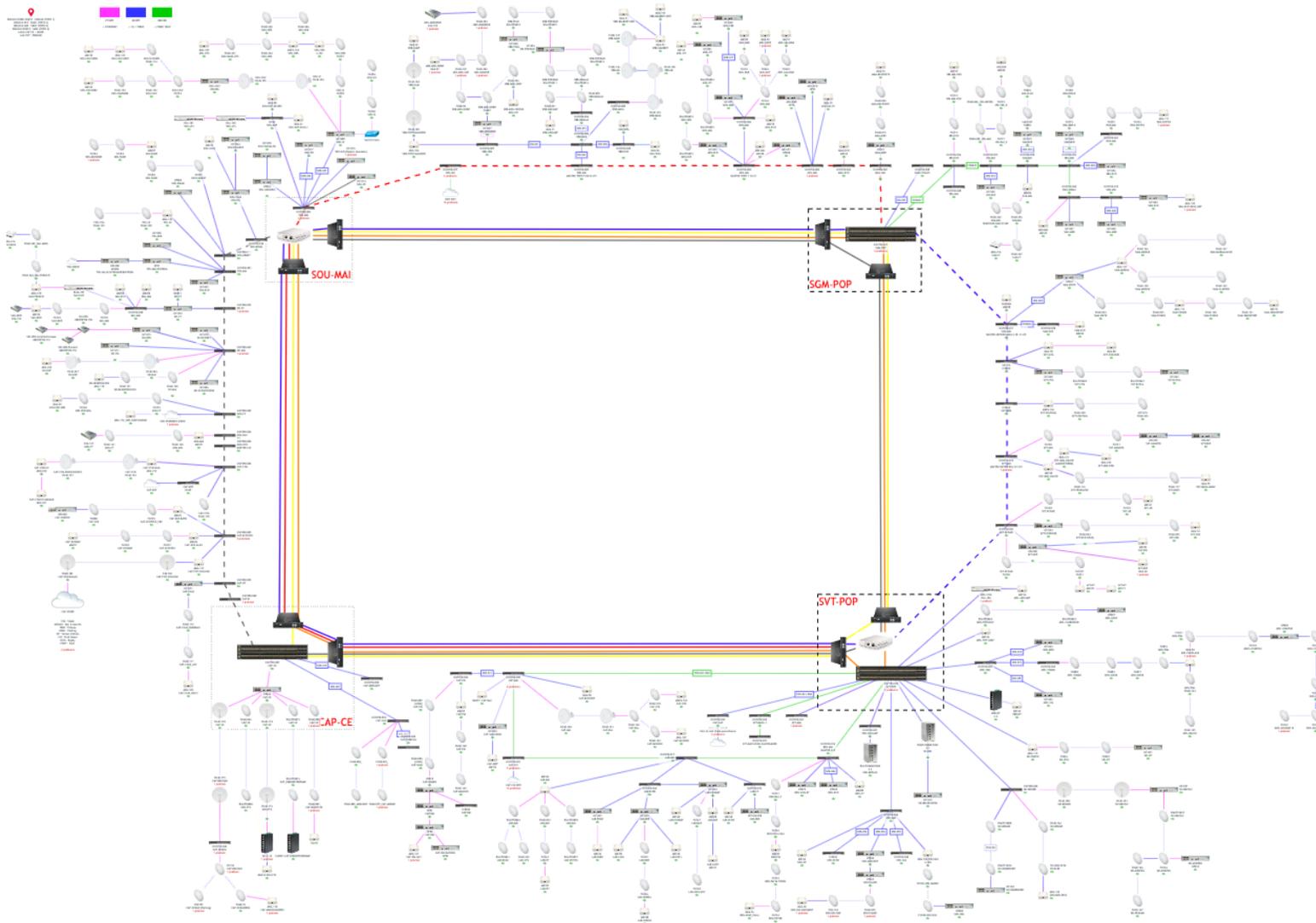
- Le développement de nouveaux services, en coordination avec les partenaires de Digital Max que sont la DSI mutualisée de MACS, les services de l'ALPI et le SYDEC afin de ne pas générer de concurrence interne entre partenaire, et de ne pas complexifier l'écosystème numérique du territoire.

Toujours dans cet esprit, afin de renforcer la collaboration entre Digital Max et les services de l'actionnaire principal CC MACS, un changement de présidence sera étudié sur l'année 2024 afin de proposer la présidence à un élu MACS.

6. Annexes



6.1. Annexe 1 : réseau de transport DIGITAL MAX





6.2. Annexe 2 : Catalogue tarifaire en cours en 2023

Catégorie	Article	Désignation	Frais d'accès au service	Coût Fonctionnement	Détails
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-100	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement d'un seul utilisateur	500 € HT + Frais de raccordement	40 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-100	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 5 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	60 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-10	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 10 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	80 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-100	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 100 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	100 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-500	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 500 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	200 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-SUP500	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de plus de 500 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	400 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-HGFU-100	Hors GFU Inf à 100 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	150€ HT/mois	



Accès Internet Fibre optique	1G-HGFU-500	Hors GFU inf à 500 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	300€ HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-HGFU-SUP500	Hors GFU supérieur à 500	500 € HT + Frais de raccordement	600€ HT/mois	
Accès internet DSL	ADSL-SOLO-DEG	ADSL/VDSL dégroupée	130 € HT	40€ HT/mois	
Accès internet DSL	ADSL-SOLO-NOGED	ADSL/ VDSL Non Dégroupée	85€ HT	30€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2SRV	VLAN privé d'interconnexion entre 1 site et un hébergement DIGITAL MAX	500 € HT + Frais de raccordement	100€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2SRV-RED	VLAN privé d'interconnexion entre 1 site déjà équipé d'une offre 1G-GFU-XXX et un hébergement DIGITAL MAX	500 € HT	10€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites jusqu'à 5 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	50€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites jusqu'à 10 utilisateurs	500 € HT + Frais de raccordement	65€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites	501 € HT + Frais de raccordement	80€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN-RED	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites déjà équipés d'une offre 1G-GFU-XXX	500 € HT	10€ HT/mois	



transport sans accès internet	LAN2LANCAM	Vlan privé pour raccordement d'une caméra à un autre site	500 € HT/lien + Frais de raccordement	40€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LANCAM-RED	Vlan privé pour raccordement d'une caméra à un autre site : Si les 2 sites sont déjà équipés d'une offre 1G-GFU-XXX	500 € HT/lien	10€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LANWIFI	Vlan privé pour raccordement d'une Borne WIFI à un autre site	500 € HT/lien + Frais de raccordement	40€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LANWIFI-RED	Vlan privé pour raccordement d'une Borne WIFI à un autre site : Si les 2 sites sont déjà équipés d'une offre 1G-GFU-XXX	500 € HT/lien	10€ HT/mois	
transport sans accès internet	LANTOLAN-QINQ	Vlan privé de transport entre 2 sites permettant de transporter les VLAN privés du client	1500 € HT/lien + Frais de raccordement	80€ HT/mois	
transport sans accès internet	LANTOLAN-QINQ-RED	Vlan privé de transport entre 2 sites permettant de transporter les VLAN privés du client : Si les 2 sites sont déjà équipés d'une offre 1G-GFU-XXX	1500 € HT/lien + Frais de raccordement	10€ HT/mois	
Acces internet	OPT/29	Mise à disposition d'un /29 (5 ip publiques disponibles)	500 € HT	18€ HT/mois	



Accès internet	LOGWSIMPLE	Location d'un routeur Standard 4 ports LAN ETH 100 Mbps et WIFI (NON ADSL)		5 € HT/mois	
Accès internet	LOGWADVANCED	Location d'un routeur Avancé 1 port LAN ETH 1000 Mbps avec Gestion VLAN portail captif, VPN IPSEC et OPENVN....(NON ADSL)		10 € HT/mois	
Accès internet	LOCMODGW	Location d'un Modem ADSL Routeur 4 ports ETHERNET et WIFI		12€ HT/mois	
Accès internet	LOCMOD	Location d'un Modem ADSL basique		4€ HT/mois	
Accès internet	LOCMODVDSL	Location d'un Modem VDSL basique		6€ HT/mois	
téléphonie analogique cuivre	ANA-LIG	Ligne analogique (VGA)	85 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	19€ HT/mois	Tarif Fixe France : 0,035 € /min Tarif Mobile France : 0,11 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie analogique cuivre	ANA-ILLFIXMOB	option : Forfait Illimité Fixe France + Mobile France + international (voir liste)	85 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	20€ HT/mois	Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'arcep



téléphonie analogique cuivre	ANA-OPTLIGRES	Option : Ligne restreinte (Uniquement appels vers les numéros gratuits pour l'appelant et vers les numéros des services d'urgence et la réception d'appels)	135 € HT (Création)	NA	
téléphonie analogique cuivre	ANA-OPTMES	Option Messagerie Vocale		1,50 € HT/ ligne/ mois	
téléphonie numérique cuivre	NUMTO	Accès de base 2 canaux simultanés (VGA)	145 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	36€ HT/mois	Tarif Fixe France : 0,035 € /min Tarif Mobile France : 0,11 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie numérique cuivre	NUMTO-ILLFIXMOB	Option : Forfait Illimité Fixe France + Mobile France + international (voir liste)		36€ HT/mois	Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie numérique cuivre	NUM-1NUMSDA	1 Numéro SDA		1€ HT/ mois	Création de SDA
téléphonie numérique cuivre	NUM-5NUMSDASDA	5 Numéros SDA		5€ HT/ mois	Création de SDA
téléphonie numérique cuivre	PORTS	Portabilité simple d'un numéro	10 € HT	Voir tarif SDA (Numeris ou IP)	
téléphonie numérique cuivre	PORTC	Portabilité complexe d'un numéro	300 € HT	Voir tarif SDA (Numeris ou IP)	
téléphonie numérique cuivre	PORTFIA	Fiabilisation de la portabilité	50 € HT		



Téléphonie sur IP	TOIP-SIP	Abonnement SIP 1 canal (Entrant ou sortant) pour 1 téléphone IP, avec numéro Géographique et fonctionnalités IPBX	50 € HT	12€ HT / mois	Tarif Fixe France : 0,015 € /min Tarif Mobile France : 0,05 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'ARCEP
Téléphonie sur IP	TOIP-EXT	Abonnement EXTENSION SIP pour téléphone IP		6€ HT/mois	
Téléphonie sur IP	TOIP-SIPILLFIXMOB	Option : forfait illimité fixe et mobiles pour abonnement SIP		16 € HT / mois	Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'ARCEP
Téléphonie sur IP	TOIP-SIP	Abonnement SIP 1 canal (sortant) pour téléphone IP, avec numéro Non Géographique et fonctionnalités IPBX	50 € HT	10€ HT/ Mois	Tarif Fixe France : 0,015 € /min Tarif Mobile France : 0,05 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'ARCEP



Téléphonie sur IP	TOIP-TRUNKSIP	Accès téléphonie IP par CANAL : x canaux livrés sur autocom IP (plusieurs Téléphones dans la structure connectés à l'autocom) : X Canaux Mixes et X canaux Entrants Offerts	50 € HT	12€ HT/canal/mois	2X canaux entrants - 0 sortant simultanés X canaux entrants - X canaux sortants Simultanés 0 canal Entrant - X canaux Sortants simultanés Tarif Fixe France : 0,015 € /min Tarif Mobile France : 0,05 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
Téléphonie sur IP	TOIP-TRUNKSIPLLFIXMOB	Option : Forfait communications illimitées vers fixe et Mobiles par canal		16 € HT/canal/mois	Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
Téléphonie sur IP	TOIP-1NUMGEO	1 Numéro Géographique (05XXXXXXXX)		0,50 € HT / mois	
Téléphonie sur IP	TOIP-5NUMGEO	5 Numéros Géographique (05XXXXXXXX)		2,50 € HT / mois	
Téléphonie sur IP	TOIP-1NUMNONGEO	1 Numéro non Géographique (09XXXXXXXX)		0,30 € HT / mois	
Téléphonie sur IP	IPBX3CX-BASE-4COM	IPBX 3CX de base Hébergé	500 € HT	15 € HT /mois	4 Appels simultanés, fonctionnalités réduites
Téléphonie sur IP	IPBX3CX-4COM	IPBX 3CX Standard Hébergé	700 € HT	30 € HT / mois	4 Appels simultanés, fonctionnalités complètes



Téléphonie sur IP	IPBX3CX-8COM	IPBX 3CX Standard Hébergé	1000 € HT	50 € HT / mois	8 Appels simultanés, fonctionnalités complètes
Téléphonie sur IP	IPBX3CX-X.....	IPBX 3CX PRO OU ENTREPRISE	Sur devis	Sur devis	Nombre d'appels supérieur, Fonctionnalités particulières (CALL CENTER....)
Téléphonie sur IP	LOCTELIPBAS	Location de téléphone IP filaire basique	Sur devis	Sur devis	
Téléphonie sur IP	LOCTELIPDECT	Location de téléphone IP DECT (sans fils)	Sur devis	Sur devis	
Téléphonie sur IP	LOCTELIPSTD	Location de téléphone IP de type standard avec XX Touche configurable	Sur devis	Sur devis	
Téléphonie sur IP	LOGWTELANA	Passerelle SIP / ANA	Sur devis	Sur devis	Passerelle pour conversion des Communications IP vers Équipement analogique
Hébergement	LOC1/2BAIE	Location d'emplacement d'1/2 Baie DIGITALMAX, dans la salle blanche de Domolandes, avec fourniture d'électricité	Sur devis	200 € HT/ mois	
Hébergement	LOCBAIE	Location d'emplacement d'une Baie DIGITALMAX, dans la salle blanche de Domolandes, avec fourniture d'électricité	Sur devis	350 € HT/ mois	



Hébergement	SERVEUR PHYSIQUE DEDIE	Location de serveur Physique dédié au client, avec ou sans virtualisation	Sur devis	Sur devis	
Hébergement	VPS	Location d'espace de stockage pour VPS (serveur privé Virtualisé)	GFU : Mise en place par le service informatique MACS : 300 € HT HORS MAIRIE ET MACS : 1500 € HT	En dessous de 1To : 0,15 € HT /Go/mois Au-dessus de 1To : 0,10 € HT /Go/mois	Serveur en exploitation sur cluster multisites, - espace de stockage DIGITAL MAX - 1 sauvegarde par jour sur 7 jours
Hébergement	WEB-MUT	Hébergement de site internet sur 1 serveur mutualisé 1 Site internet sur serveur mutualisé	Création domaine site : 100 € HT	5 € HT/ mois	
Hébergement	MAIL-COL	Hébergement domaine de messagerie Collaborative et boites aux lettres sur système KERIO	Création boite : 40 € HT	1,5 € HT/boite/mois	
Hébergement	BACKUP	Espace de sauvegarde (FTP, SFTP, SAMBA, RSYNC)	Création Espace : 100 € HT	0,30€ HT /Go /mois	



Hébergement	OWNCLOUD : User 2Go	Espace de stockage synchronisable avec PC/MAC/SMARTPHONE, avec partage entre utilisateur du même service	50 € HT	1 € /user/mois	1Go
Hébergement	OWNCLOUD : User 20Go	Espace de stockage synchronisable avec PC/MAC/SMARTPHONE, avec partage entre utilisateur du même service	50 € HT	6€ / user/mois	20Go
Hébergement	OWNCLOUD : domaine50	Espace de stockage dédié synchronisable avec PC/MAC/SMARTPHONE, avec partage entre utilisateur du même domaine	500 € HT par domaine	15 € HT /domaine / /Mois	Limité à 50 Go nombre d'utilisateurs illimité
Hébergement	OWNCLOUD : domaineXGo	Espace de stockage dédié synchronisable avec PC/MAC/SMARTPHONE, avec partage entre utilisateur du même domaine	500 € HT par domaine	0,3 € HT /Go/domaine /Mois	Fonction de l'espace utilisé nombre d'utilisateurs illimité
Nom de Domaine	DomaineFR	Acquisition ou renouvellement d'un nom de domaine en .fr	30 € HT : création ou Reprise	20€ /an	Inclus toutes les modifications nécessaires au quotidien
Nom de Domaine	DomaineCOM	Acquisition ou renouvellement d'un nom de domaine en .com	30 € HT : création ou Reprise	25 € /an	Inclus toutes les modifications nécessaires au quotidien



Nom de Domaine	DomaineAUTRE	Acquisition ou renouvellement d'un nom de domaine en XXX	30 € HT : création ou Reprise	sur devis	
prestations	CONF INTERNET	Prestation de paramétrage d'un accès internet sur routeur	70 € HT	NA	
prestations	CONF LAN2LAN	Prestation de paramétrage d'un Lan to Lan entre 2 sites	100 € HT	NA	
prestations	CONF LANXLAN	Prestation de paramétrage d'un Lan 2 Lan entre plusieurs sites	50 € HT Par site	NA	
prestations	CONFN3-1H	1 h de prestation réseau Niv3	100 € HT	NA	Paramétrage avancé routeur, interconnexions de sites, Serveurs
prestations	CONFN3-1J	1 J de prestation réseau Niv3	800 € HT	NA	Paramétrage avancé routeur, interconnexions de sites, Serveurs
prestations	CONFN2-1H	1 h de prestation réseau Niv2	70 € HT	NA	Paramétrage Réseau, Firewall, Poste de travail
prestations	CONFN2-1J	1 J de prestation réseau Niv2	500 € HT	NA	Paramétrage Réseau, Firewall, Poste de travail
prestations	CONFN1-1H	1 h de prestation réseau Niv1	50 € HT	NA	Déballage carton , branchement connectiques, installations basiques....
prestations	CONFN1-1J	1 J de prestation réseau Niv1	300 € HT	NA	Déballage carton , branchement connectiques, installations basiques....
prestations	ETUDE	Etude faisabilité, conseil	sur devis	NA	Assistance Maitrise d'ouvrage
prestations	FORM	Formation	sur devis	NA	



prestations	DEPLAC	Déplacement périmètre MACS	30 € HT	NA	
WIFI	OUTDOORHD	Borne WIFI Extérieure Haute densité (300 utilisateurs simultanés)	Sur Devis	Sur Devis	
WIFI	OUTDOORLD	Borne WIFI Extérieure faible densité (30 utilisateurs simultanés)	Sur Devis	Sur Devis	
WIFI	INDOORHD	Borne WIFI intérieure Haute densité (300 utilisateurs simultanés)	Sur Devis	Sur Devis	
WIFI	OUTDOORLD	Borne WIFI intérieure faible densité (30 utilisateurs simultanés)	Sur Devis	Sur Devis	
WIFI	PORTAILCAPTADV - 50	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 50 utilisateurs simultanés	500 € HT à la Création	25 € HT / mois	interface d'authentification personnalisable Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
WIFI	PORTAILCAPTADV - 100	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 100 utilisateurs simultanés	500 € HT à la Création	40 € HT / mois	interface d'authentification personnalisable Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées



WIFI	PORTAILCAPTADV - 250	Portail CAPTIF avancée : jusqu' 250 utilisateurs simultanés	800 € HT à la Création	70 € HT / mois	interface d'authentification personnalisable Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
WIFI	PORTAILCAPTADV - 500	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 500 utilisateurs simultanés	800 € HT à la Création	110 € HT / mois	interface d'authentification personnalisable (Liaison avec des sites existants si nécessaire) Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
WIFI	PORTAILCAPTADV - 1000	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 1000 utilisateurs simultanés	800 € HT à la Création	170 € HT / mois	interface d'authentification personnalisable (Liaison avec des sites existants si nécessaire) Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
VIDEO	STODED	Contrôleur stockage dédié : Utilisateur illimité	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	CAMDFPTZ	Caméra Dôme	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	CAMDFPANO	Caméra 180°	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	CAMDFBULL	Caméra Basique	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	MAINTCAM	Maintenance par caméra	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	MAINTSTO	Maintenance du stockeur vidéo	Sur devis	Sur devis	



6.3. Annexe 3 : Catalogue de Service Voté en 2023 s'appliquant en 2024

Catégorie	Article	Désignation	Frais d'accès au service	Coût Fonctionnement	Détails
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-1	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement d'un seul utilisateur	sur devis	40 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-5	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 5 utilisateurs	sur devis	60 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-10	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 10 utilisateurs	sur devis	80 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-100	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 100 utilisateurs	sur devis	100 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-500	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de moins de 500 utilisateurs	sur devis	200 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-GFU-SUP500	Accès internet Jusqu'à 1Gbps pour Etablissement de plus de 500 utilisateurs	sur devis	400 € HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-HGFU-100	Hors GFU Inf à 100 utilisateurs	sur devis	150€ HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-HGFU-500	Hors GFU inf à 500 utilisateurs	sur devis	300€ HT/mois	
Accès Internet Fibre optique	1G-HGFU-SUP500	Hors GFU supérieur à 500	sur devis	600€ HT/mois	
Accès internet DSL	ADSL-SOLO-DEG	ADSL/VDSL dégroupée	200 € HT	50€ HT/mois	
Accès internet DSL	ADSL-SOLO-NOGED	ADSL/ VDSL Non Dégroupée	150 € HT	40€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2SRV-RED	VLAN privé d'interconnexion entre 1 site déjà équipé d'une offre 1G-GFU-XXX et un hébergement DIGITAL MAX	300 € HT	10€ HT/mois	



transport sans accès internet	LAN2LAN-1UT	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites pour 1 utilisateur	300 € HT	35€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN-5UT	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites jusqu'à 5 utilisateurs	300 € HT	50€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN-10UT	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites jusqu'à 10 utilisateurs	300 € HT	65€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN-100UT	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites jusqu'à 100 utilisateurs	300 € HT	80€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN-500UT	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites jusqu'à 500 utilisateurs	300 € HT	160€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LAN-RED	VLAN privé d'interconnexion entre 2 sites déjà équipés d'une offre 1G-GFU-XXX	300 € HT	10€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LANCAM-RED	Vlan privé pour raccordement d'une caméra à un autre site	Sur devis	10€ HT/mois	
transport sans accès internet	LAN2LANWIFI-RED	Vlan privé pour raccordement d'une Borne WIFI à un autre site	sur devis	10€ HT/mois	
Acces internet	OPT/29	Mise à disposition d'un /29 (5 ip publiques disponibles)	500 € HT	18€ HT/mois	
Acces internet	LOGWADVANCED	Location d'un routeur Avancé 1 port LAN ETH 1000 Mbps avec Gestion VLAN portail captif, VPN IPSEC et OPENVN....(NON ADSL)		5 € HT/mois	
Acces internet	LOCMOD	Location d'un Modem ADSL basique		5€ HT/mois	
Acces internet	LOCMODVDSL	Location d'un Modem VDSL basique		6€ HT/mois	
Acces internet	THD4G	Mise en service : Abonnement accès internet avec routeur 4G limité à 30G mensuel	100 € HT à la mise en place	35 € HT/mois	



téléphonie analogique cuivre	ANA-LIG	Ligne analogique (VGA)	85 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	19€ HT/mois	Tarif Fixe France : 0,035 € /min Tarif Mobile France : 0,11 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie analogique cuivre	ANA-LIG	Ligne analogique SUPPORT DSL ORANGE	85 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	35€ HT/mois	
téléphonie analogique cuivre	ANA-ILLFIXMOB	option : Forfait Illimité Fixe France + Mobile France + international (voir liste)	85 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	20€ HT/mois	Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie analogique cuivre	ANA-OPTLIGRES	Option : Ligne restreinte (Uniquement appels vers les numéros gratuits pour l'appelant et vers les numéros des services d'urgence et la réception d'appels)	135 € HT (Création)	NA	
téléphonie analogique cuivre	ANA-OPTMES	Option Messagerie Vocale		1,50 € HT/ ligne/ mois	



téléphonie numérique cuivre	NUMT0	Accès de base 2 canaux simultanés (VGA)	145 € HT (Création) 25 € HT (Reprise)	36€ HT/mois	Tarif Fixe France : 0,035 € /min Tarif Mobile France : 0,11 € /min Tarif international : Voir grille tarif Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie numérique cuivre	NUMT0-ILLFIXMOB	Option : Forfait Illimité Fixe France + Mobile France + international (voir liste)		36€ HT/mois	Numéros spéciaux au tarif Fixé par l'arcep
téléphonie numérique cuivre	NUM-1NUMSDA	1 Numéro SDA		1€ HT/ mois	Création de SDA
téléphonie numérique cuivre	NUM-5NUMSDASDA	5 Numéros SDA		5€ HT/ mois	Création de SDA
téléphonie numérique cuivre	PORTS	Portabilité simple d'un numéro	10 € HT	Voir tarif SDA (Numeris ou IP)	
téléphonie numérique cuivre	PORTC	Portabilité complexe d'un numéro	300 € HT	Voir tarif SDA (Numeris ou IP)	
téléphonie numérique cuivre	PORTFIA	Fiabilisation de la portabilité	50 € HT		
Téléphonie sur IP	VOIP-EXT	Abonnement SIP pour 1 téléphone IP et fonctionnalités IPBX inférieur à 200 extensions	offert	9,90 € HT/mois	Consommations Fixes et Mobiles illimitées Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'ARCEP



Téléphonie sur IP	VOIP-EXT	Abonnement SIP pour 1 téléphone IP et fonctionnalités IPBX supérieur à 200 extensions	offert	7,90 € HT/mois	Consommations Fixes et Mobiles illimitées Tarif international : Voir grille tarif Numéro spéciaux au tarif Fixé par l'ARCEP
Téléphonie sur IP	TOIP-5NUMGEO	5 Numéros Géographique (05XXXXXXXX)		2,50 € HT / mois	
Téléphonie sur IP	TOIP-1NUMNONGEO	1 Numéro non Géographique (09XXXXXXXX)		0,30 € HT / mois	
Téléphonie sur IP	IPBX3CX-licence	IPBX 3CX Standard Hébergé	sur devis	Sur devis	xxx Appels simultanés, fonctionnalités complètes
Hébergement	LOC1/2BAIE	Location d'emplacement d'1/2 Baie DIGITALMAX, dans la salle blanche de Domolandes, avec fourniture d'électricité	Sur devis	300 € HT/ mois	
Hébergement	LOCBAIE	Location d'emplacement d'une Baie DIGITALMAX, dans la salle blanche de Domolandes, avec fourniture d'électricité	Sur devis	500 € HT/ mois	



Hébergement	VPS <1t	Location d'espace de stockage pour VPS (serveur privé Virtualisé) HORS RAM	Sur devis	En dessous de 1To : 0,14 € HT /Go/mois	<p>Serveur en exploitation sur cluster multi-site, avec sauvegarde des données sur un site différent</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace de stockage <p>DIGITAL MAX : réparti sur 3 sites</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sauvegarde 7 JOURS incluse
Hébergement	VPS >1t	Location d'espace de stockage pour VPS (serveur privé Virtualisé) HORS RAM	Sur devis	Au-dessus de 1To : 0,10 € HT /Go/mois	<p>Serveur en exploitation sur cluster multi-site, avec sauvegarde des données sur un site différent</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace de stockage <p>DIGITAL MAX : réparti sur 3 sites</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sauvegarde 7 JOURS incluse
Hébergement	VPS-SAUV4S	Sauvegarde d'un VPS : 1 sauvegarde par semaine sur 4 semaines	Sur devis	0,054 € HT /Go/mois	
Hébergement	VPS-SAUV12M	Sauvegarde d'un VPS : 1 sauvegarde par semaine sur 12 mois	Sur devis	0,062 € HT /Go/mois	



Hébergement	VPS-RAM	Location RAM pour VPS (serveur privé Virtualisé)	Sur devis	0,4 € HT /Go/mois	<p>Serveur en exploitation sur cluster multi-site, avec sauvegarde des données sur un site différent</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace de stockage <p>DIGITAL MAX :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réparti sur 3 sites - 1 sauvegarde 7 JOURS incluse
Hébergement	WEB-MUT	Hébergement de site internet sur 1 serveur mutualisé 1 Site internet sur serveur mutualisé	Création domaine site : 100 € HT	5 € HT/ mois	
Hébergement	MAIL-COL	Hébergement domaine de messagerie Collaborative et boites aux lettres sur système KERIO limité à 10G	Création boite : 50 € HT	2 € HT/boite/mois	jusqu'à 10G de stockage
Hébergement	MAIL-COL	Hébergement domaine de messagerie Collaborative et boites aux lettres sur système KERIO limité à 50G	Création boite : 50 € HT	4 € HT/boite/mois	jusqu'à 50G de stockage
Hébergement	MAIL-COL	Hébergement domaine de messagerie Collaborative et boites aux lettres sur système KERIO illimité	Création boite : 50 € HT	8 € HT/boite/mois	jusqu'à 200G de stockage
Hébergement	NEXTCLOUD	Espace de stockage synchronisable avec PC/MAC/SMARTPHONE , avec partage entre utilisateur du même service	sur devis	0,25€ HT /Go /mois	
Nom de Domaine	DomaineFR	Acquisition ou renouvellement d'un nom de domaine en .fr	50 € HT : création ou Reprise	25€ /an	Inclus toutes les modifications nécessaires au quotidien



Nom de Domaine	DomaineCOM	Acquisition ou renouvellement d'un nom de domaine en .com	50 € HT : création ou Reprise	30 € /an	Inclus tout les modifications nécessaires au quotidien
Nom de Domaine	DomaineAUTRE	Acquisition ou renouvellement d'un nom de domaine en XXX	50 € HT : création ou Reprise	sur devis	
prestations	CONF INTERNET	Prestation de paramétrage d'un accès internet sur routeur	70 € HT	NA	
prestations	CONF LAN2LAN	Prestation de paramétrage d'un Lan to Lan entre 2 sites	100 € HT	NA	
prestations	CONFN3-1H	1 h de prestation réseau Niv3	100 € HT	NA	Paramétrage avancé routeur, interconnexions de sites, Serveurs
prestations	CONFN3-1J	1 J de prestation réseau Niv3	800 € HT	NA	Paramétrage avancé routeur, interconnexions de sites, Serveurs
prestations	CONFN2-1H	1 h de prestation réseau Niv2	70 € HT	NA	Paramétrage Réseau, Firewall, Poste de travail
prestations	CONFN2-1J	1 J de prestation réseau Niv2	500 € HT	NA	Paramétrage Réseau, Firewall, Poste de travail
prestations	CONFN1-1H	1 h de prestation réseau Niv1	50 € HT	NA	Déballage carton , branchement connectiques, installations basiques....
prestations	CONFN1-1J	1 J de prestation réseau Niv1	300 € HT	NA	Déballage carton , branchement connectiques, installations basiques....



prestations	ETUDE	Etude faisabilité, conseil	sur devis	NA	Assistance Maitrise d'ouvrage
prestations	FORM	Formation	sur devis	NA	
prestations	DEPLAC	Déplacement périmètre MACS	40 € HT	NA	
WIFI	MAINTENANCE	Maintenance par borne wifi	Sur Devis	10 € HT/mois/borne	
WIFI	PORTAILCAPTADV-50	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 50 utilisateurs simultanés	500 € HT à la Création	25 € HT / mois	interface d'authentification personnalisable Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
WIFI	PORTAILCAPTADV-100	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 100 utilisateurs simultanés	500 € HT à la Création	40 € HT / mois	Interface d'authentification personnalisable Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
WIFI	PORTAILCAPTADV-250	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 250 utilisateurs simultanés	800 € HT à la Création	70 € HT / mois	Interface d'authentification personnalisable Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées



WIFI	PORTAILCAPTADV-500	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 500 utilisateurs simultanés	800 € HT à la Création	110 € HT / mois	Interface d'authentification personnalisable (Liaison avec des sites existants si nécessaire) Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
WIFI	PORTAILCAPTADV-1000	Portail CAPTIF avancée : jusqu'à 1000 utilisateurs simultanés	800 € HT à la Création	170 € HT / mois	Interface d'authentification personnalisable (Liaison avec des sites existants si nécessaire) Revoit vers une page d'accueil voulue après inscription Statistique Avancées
VIDEO	CAMMULTI	Caméra MULTIVUE	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	CAMP TZ	Caméra 360° PTZ	Sur devis	Sur devis	
VIDEO	CAMFIX	Caméra Fixe	Sur devis	Sur devis	
transport sans accès internet	LAN2LANCAM-RED	Vlan privé pour raccordement d'une caméra à un autre site :	Sur devis	10€ HT/mois	
VIDEO - Hébergement	GENETEC-SAAS	Location d'espace de stockage GENETEC pour un flux d'une caméra	Sur devis	15 € HT / flux vidéo	Stockage 30 jours maximum
VIDEO	MAINTCAM	Maintenance par caméra	Sur devis	10 € HT/mois/caméra	
IOT	ABO-IOT	Objet connecté	Sur devis	2 € HT/mois/objet connecté	Transport + accès à la plateforme
IOT	iot-borne	Borne LORA	Sur devis	Sur devis	



IOT	iot-CAPTEUR	Capteur Lora	Sur devis	Sur devis	
AUTRE	SMS	Abonnement plateforme SMS Page dédiée	400 € HT à la création de l'accès	10 € HT/mois	Abonnement pour accès à la plateforme
AUTRE	SMS	Lot de 1000 SMS : 1 SMS jusqu'à 160 caractères	Sur devis	75 € HT	
AUTRE	SMS	Lot de 5 000 SMS : 1 SMS jusqu'à 160 caractères	Sur devis	350 € HT	
AUTRE	SMS	Lot de 10 000 SMS : 1 SMS jusqu'à 160 caractères	Sur devis	650 € HT	